



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 81289

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport annuel de 2005 du défenseur des enfants. Plus particulièrement, l'accompagnement de l'enfant victime doit être amélioré significativement lors d'un procès. Il souhaite savoir quelle initiative il envisage afin de s'assurer que tout enfant victime puisse bénéficier d'une aide psychologique et juridique avant, pendant et après le procès.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81289

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11719